

## **RECRUTE**

### **1 Agent d'animation**

*Temps non complet (18h par semaine)*

### **Service Enfance-jeunesse**

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 1<sup>er</sup> août 2022**

#### **DESCRIPTIF DE L'EMPLOI**

Placé(e) sous l'autorité du responsable du service enfance-jeunesse,

#### **MISSIONS**

- Participation à l'animation des temps périscolaires auprès d'un public 3-11 ans,
- Préparation et organisation des activités pour l'accueil périscolaire et la pause méridienne,
- Assurer le transport des enfants de l'école Saint Joseph au restaurant scolaire,
- Participation aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et les périodes périscolaires telles que la surveillance dans la cour, la garderie périscolaire,
- Possibilité de remplacement de ses collègues,
- Participation à l'entretien des salles liées aux activités du périscolaires,
- Assurer l'import et l'export des tablettes de l'école Saint Joseph et vérifier le pointage.

#### **HORAIRES**

- Périscolaire : de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h00 (les lundis et mardis) / de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h00 (les jeudis et vendredis),
- Entretien au niveau du Périscolaire : de 8h50 à 9h50,
- Restauration Scolaire : de 11h50 à 13h30,
- Horaires complémentaires possibles dans le cadre de remplacement de ses collègues.

#### **PROFIL**

- Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
- Diplôme fortement souhaité : BAFA ou CAP Petite Enfance ou équivalent,
- Connaître et savoir mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe,
- Expérience sur un poste similaire demandée,
- Aptitude à rendre compte auprès de son responsable,
- Capacité à travailler en équipe et à encadrer un groupe d'enfants,
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.

## **Informations complémentaires**

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS.

**Prise de fonction envisagée : le 1<sup>er</sup> septembre 2022**

**Jury prévu : semaine 33 ou 34**

**Merci d'adresser votre lettre de candidature ainsi que votre C.V., avant le 14 août 2022,  
par courrier à :**

**Monsieur le Maire de LOIRON-RUILLÉ – 13 rue du Docteur Ramé – 53320 LOIRON-RUILLÉ  
ou bien à l'adresse suivante : [aude.lezoraine@loiron-ruille.fr](mailto:aude.lezoraine@loiron-ruille.fr)**